



LYONBIOPOLE

chercher • produire • commercialiser



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le LEEM, LYONBIOPOLE et l'AFIPRAL signent une convention « gestion des compétences et formation » pour accompagner le développement du tissu industriel rhônalpin

Lyon, le 28 janvier 2015 – **Patrick Errard**, Président du LEEM, représentant les Industries du Médicament, **Florence Agostino-Etchetto**, Directeur de Lyonbiopôle, pôle de compétitivité et guichet unique de la santé en Rhône-Alpes et **Pascal Reber**, Président de l'AFIPRAL, Association des Fabricants de l'Industrie Pharmaceutique de la Région Rhône-Alpes, signent une convention « gestion des compétences et formation » pour accompagner le tissu industriel et développer l'emploi et les compétences en santé sur le territoire rhônalpin.

Accompagner et développer l'emploi et les compétences en santé en région Rhône-Alpes

Cette convention tripartite, d'une durée de 4 ans, s'inscrit dans une dynamique commune de développement des compétences de l'emploi et de la formation pour coordonner les différentes initiatives mises en place, optimiser et mutualiser le service rendu aux entreprises notamment aux PME.

En unissant leurs expertises, le LEEM, Lyonbiopôle et l'AFIPRAL ont pour objectif de développer des formations adaptées aux besoins des industriels, de soutenir la structuration des filières de santé, d'aider au rapprochement entre PME et groupes pharmaceutiques et enfin, de disposer sur le territoire rhônalpin de données actualisées sur les industries de santé

« Depuis 20 ans, nous exerçons à travers notre Observatoire des métiers, de l'emploi et de la formation une veille sur l'évolution des métiers et des compétences. Cet accord signé avec Lyonbiopôle et AFIPRAL, deux piliers incontournables de la 2^{ème} région française des industries de santé notamment en biotechnologie, nous permettra d'être au plus près des besoins des entreprises » explique Patrick Errard, Président du LEEM.

Pour Florence Agostino-Etchetto, Directeur de Lyonbiopôle *« Cet accord tripartite illustre la volonté du pôle d'accompagner le développement de ses PME sur des aspects d'accès aux compétences et à la formation. La mutualisation des expertises et des savoir-faire est essentielle pour être en adéquation avec les attentes des entreprises de la région »*.

« L' Afipral contribue à la promotion de la formation et de l'enseignement professionnel en collaboration avec l' IPIL, les Universités et les Industries de Santé.

En signant cette convention, l'Afipral renforce ses moyens pour répondre aux besoins de formation des entreprises de la santé en Rhône-Alpes » explique Pascal Reber, Président de l'AFIPRAL.

Dès la signature de la convention un comité de pilotage, sera constitué et se réunira pour suivre la mise en place des actions

Un déploiement et une mise en œuvre d'actions communes concrètes

Autour de 5 objectifs principaux, les trois signataires planifient la mise en place de 11 axes de travail dès la signature de la convention.

Le premier objectif est de favoriser le développement des PME via l'accès aux compétences, par :

- La mise en place d'un Hub PME ;
- Le déploiement du principe de « partage de compétences entre entreprises » à partir de l'expérience rhônalpine de « Compétence Biotech » ;
- La mise en œuvre d'un outil unique et régional pour le recrutement de compétences par les industries de santé ;
- la mise à disposition des salariés et des entreprises d'outils en leur offrant de la visibilité sur les métiers et les évolutions possibles ainsi que des passerelles intersectorielles en fonction du tissu économique du territoire.

Le deuxième objectif consiste à développer des formations adaptées aux besoins industriels en privilégiant notamment :

- L'insertion des doctorants dans les industries de santé ;
- Le développement et l'acquisition de compétences transverses et spécifiques « industries de santé » pour les salariés en poste et dans les formations initiales ;
- Les échanges et partenariats Ecoles/Entreprises.

Ensuite, le LEEM, Lyonbiopôle et l'AFIPRAL s'engagent à soutenir la structuration de filières en santé notamment par la consolidation d'une filière « bioproduction » et la création d'une filière, MabDesign, sur les anticorps thérapeutiques et plus largement sur l'Immunothérapie (projet porté initialement par Lyonbiopôle).

Par ailleurs, les signataires souhaitent concourir au rapprochement entre PME et groupes pharmaceutiques de la région Rhône-Alpes en favorisant :

- L'insertion de jeunes professionnels ayant été formés par de grandes entreprises en santé dans des ETI et PME qui embauchent dans ce secteur ;
- Les occasions de rencontres et d'échanges entre PME et grands groupes.

Enfin le LEEM, Lyonbiopôle et l'AFIPRAL souhaitent recueillir et disposer de données actualisées (fiables et homogénéisées) sur les industries de santé sur le territoire en réalisant un portrait statistique de l'emploi en région Rhône-Alpes dans les entreprises du médicament.

Les actions sont détaillées dans l'annexe 1.

Contacts presse

Florence Portejoie - 01 58 18 32 58 / 06 88 84 81 74 - f.portejoie@comcorp.fr

Anne Hardy - 01 58 18 32 51 / 06 13 56 23 96 - a.hardy@comcorp.fr

A propos du LEEM

Le LEEM est une organisation professionnelle fédérant les entreprises du médicament, le LEEM s'inscrit au cœur des grands enjeux de santé. Dans un contexte sans précédent de mutation scientifique et industrielle, il se mobilise, avec ses 270 adhérents et leurs 100 000 collaborateurs, pour promouvoir l'innovation et le progrès au service des patients, et pour renforcer l'excellence française en termes de recherche et de production. Promoteur de comportements responsables au sein du système de santé, le LEEM contribue, par une démarche de qualité, de sécurité et de transparence, à renforcer la confiance dans le médicament.

Plus d'informations sur <http://www.leem.org>

A propos de Lyonbiopôle

Le pôle de compétitivité Lyonbiopôle se positionne aujourd'hui comme l'animateur et le guichet unique de la santé en région Rhône-Alpes. Il a pour vocation de soutenir l'émergence et le développement d'innovations technologiques, produits et services pour une médecine personnalisée au bénéfice des patients dans 4 domaines d'actions stratégiques (les médicaments à usage humain, les médicaments vétérinaires, le diagnostic *in vitro*, les dispositifs médicaux et technologies médicales). Focalisé à sa création en 2005 sur les maladies infectieuses, Lyonbiopôle soutient aujourd'hui les projets et les entreprises du secteur des Sciences de la Vie sur d'autres thématiques comme le cancer, les problématiques de nutrition, de métabolisme ou encore les pathologies du système nerveux. En 2014, Lyonbiopôle compte 176 membres : 4 industriels, leaders mondiaux sur leurs marchés, membres fondateurs du pôle (Sanofi Pasteur, bioMérieux, Merial, BD), 154 PME et ETI, 18 Centres de compétences dont les 3 Centres hospitalo-universitaires de la région. Il a été certifié label Gold par l'European Cluster Excellence Initiative en novembre 2014.

Plus d'informations sur <http://www.lyonbiopole.com>

A propos de l'AFIPRAL

L'AFIPRAL (Association des Fabricants de l'Industrie Pharmaceutique de la région Rhône Alpes) regroupe 35 entreprises. L'AFIPRAL permet d'accroître la performance des entreprises adhérentes en mobilisant un réseau régional de partage de savoir-faire industriel. L'AFIPRAL favorise les échanges entre ses membres. L'AFIPRAL a créé 8 commissions de travail (Achats, Communication, Formation, HSE, Industrielle, Supply chain, Qualité, Sociale). L'AFIPRAL développe et améliore les synergies entre Universités et Industries notamment par la création et l'animation de l'Institut de Pharmacie Industrielle de Lyon. L'AFIPRAL renforce la coopération entre les Industriels de Santé et leurs partenaires politiques, économiques et sociaux (dîners-débats, échanges avec le Syndicat de l'Industrie Pharmaceutique (LEEM), échanges inter-groupements).

Plus d'informations sur <http://www.AFIPRAL.com>